PARIS

Échanges sur les pratiques en matière de collecte en porte à porte des déchets alimentaires

Présentation 18ème forum CNR - GRENOBLE– 27 septembre 2019

01 Contexte

Quelques chiffres clés

1 112 000 tonnes	de déchets collectés
499 kg	de déchets produits par habitant
2 784 agents	assurent la collecte
683 véhicules	utilisés pour la collecte
2 228 409	Parisiens

année 2017

Organisation de la collecte

La collecte en porte à porte

Collecte = Compétence de la ville de Paris

Traitement = Compétence du SYCTOM

Ordures ménagères résiduelles		Collectées tous les jours
Papier, Journaux, emballages		Collectés 2 fois par semaine
Verre		Collecté 1 fois par semaine
Déchets alimentaires		Collectés 2 fois par semaine

	Chauffage urbain Électricité
	Filières de recyclage
	Verre
	Biogaz et compost

Trier est un impératif !

LA COMPOSITION DU BAC À COUVERCLE VERT (MODECOM 2017)

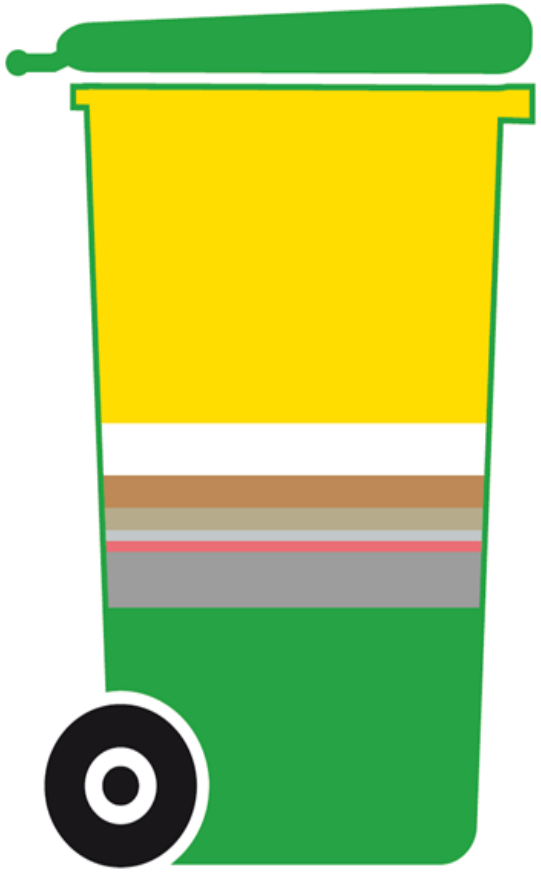

14,8 %	PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES
16,8%	PLASTIQUES
9,4 %	CARTONS
3,1 %	MÉTAUX
2,0 %	BRIQUES ALIMENTAIRES
5,3 %	VERRE
4,1 %	BOIS ET AUTRES COMBUSTIBLES
2,6 %	VÊTEMENTS ET TEXTILES USAGÉS
1,2 %	GRAVATS ET AUTRES DÉCHETS INCOMBUSTIBLES
0,6 %	DÉCHETS SPÉCIAUX
3,4 %	FINES (<8 MM)
23,1%	DÉCHETS PUTRESCIBLES
13,5 %	TEXTILES SANITAIRES

La composition du contenu du bac est analysée selon une méthode de comptage dite MODECOM mise au point par l'ADEME (données 2017)

Le bac d'ordures ménagères résiduelles (couvercle vert) est constitué pour moitié de matériaux recyclables (papiers, cartons, plastiques, verre), de 16 % de déchets alimentaires et de 4,9 % de déchets alimentaires non déballés.

Production : 349kg/an/hab.

02

La collecte des biodéchets

Les déchets alimentaires

Mise en place d'une collecte sélective

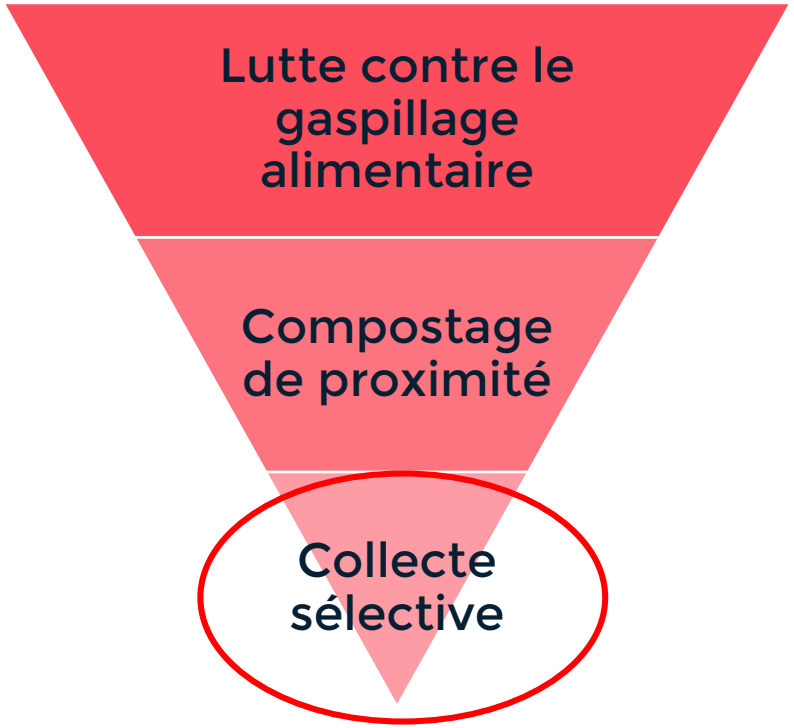

Les déchets alimentaires

Collecte des déchets alimentaires en place

Obligation pour les producteurs > 10t/an depuis 01/01/2019

Depuis avril 2016

- 53 marchés découverts

Depuis mai 2017

- Ménages des 2ème et 12ème ardts.
- Premier déploiement, environ 110 000 habitants équipés

Depuis le mars 2018

- 8 marchés couverts
- 95 restaurants municipaux

2057 tonnes collectées en 2017

Déploiement de la collecte en porte à porte des déchets alimentaires sur le 19ème arrondissement à l'automne 2019

03

La collecte en porte à porte des particuliers sur les 2ème et 12ème arrondissements

Les déchets alimentaires : Étapes clés

- Étude préalable au déploiement
- Enquête de conteneurisation pour déterminer les adresses équipables d'au moins un bac de 120litres
- Communication, transmissions de courriers aux habitants et gestionnaires
- Associer le tissu local, les gestionnaires, les mairies d'arrondissement
- Recrutement et formations des ressources
- Logistique et livraison des conteneurs 120litres
- Distributions d'un kit de pré-tri auprès des habitants dans le cadre d'un porte à porte (100 agents sur 2 mois pour un temps d'échanges)
- Démarrage des collectes simultanément au porte à porte.

Les déchets alimentaires : Quelques données pour les 2 et 12ème

- 2800 adresses dotées pour un parc de près de 3200 conteneurs de 120 litres «pucés»
- Équipement des logements : 60% sur le 2ème ardt à 70% pour le 12ème ardt
- Tonnages 2019 (au 31/08/2019) : 530 tonnes
- 3 bennes a étanchéité renforcée
- Fréquence de collecte en C2
- Refus des bacs lors de la collecte : 1 à 5%
- Bennes déclassées par le centre de transfert : 6 bennes en 2019
- Caractérisations effectuées régulièrement : Taux de valorisation organique de 96,4% à 99,9%
- Ratio par habitant : 5 à 7kg/an

Les déchets alimentaires : les freins et points faibles identifiés

- Un travail supplémentaire pour les gardiens d'immeubles
- Mise à jour des contrats entre gestionnaires et prestataires (sortie des bacs) et refus de certains copropriétés (20 à 30€/mois/immeuble)
- Méconnaissance des bonnes pratiques au démarrage de la collecte (sortie en C2 obligatoire, lavage des bacs après la collecte…)
- Fourniture des sacs compostables
- Participation à la collecte encore perfectible

Les déchets alimentaires : Des actions ciblées

- Implication des bailleurs et gestionnaires d'immeubles : groupe de travail : session d'information d'encadrants, de gardiens et de prestataires

- Un suivi fin de la collecte (bacs pucés) : Identification des adresses qui ne présentent pas et mise en œuvre d'actions très ciblées

- Informations relayées dans les outils de communication des bailleurs et des gestionnaires d'immeuble (transmission des données de collecte spécifiques…)

- Nouvelle affichage sur les flancs de bennes

- Sacs compostables avec le logo PARIS COMPOST disponibles dans les supermarchés parisiens

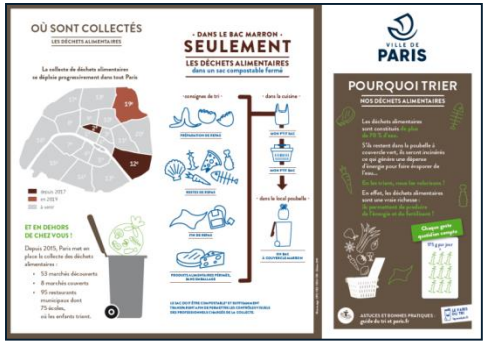

04

Le retour d’expérience – déploiement sur le 19ème arrondissement

Les déchets alimentaires : 19ème arrondissement

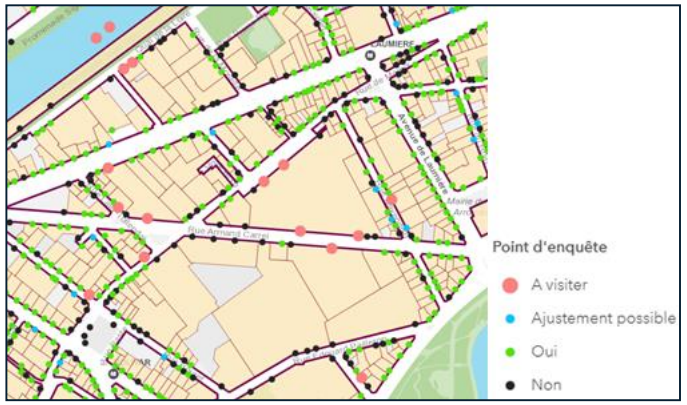

- Utilisation d'une cartographie et de tablettes pour faciliter le déploiement et le traitement des données (par ilots, données saisies in situ…)

- Informations en amont des usagers : Mise en ligne sur le site Paris.fr des informations des dotations et dates de distribution des kits par adresse, utilisation de visuels sur tablette pour appuyer le discours des éco animateurs lors des distributions en porte à porte + quizz

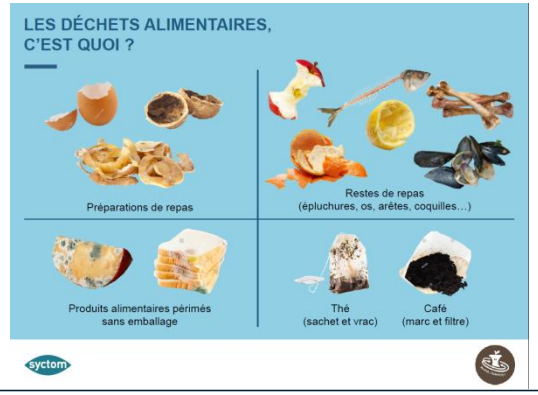

Les déchets alimentaires : 19ème arrondissement

- Communiquer sur les bonnes pratiques

- Implication de la mairie d'arrondissement : formation d'habitants volontaires du tri, article dès le printemps dans le journal de mairie, sujets présentés en conseil de quartier, affichage dans les sites municipaux et commerces

- Implication et travail dès le début du projet avec les bailleurs et gestionnaires d'immeubles (formations des gardiens, flyers avec les quittances de loyer…)

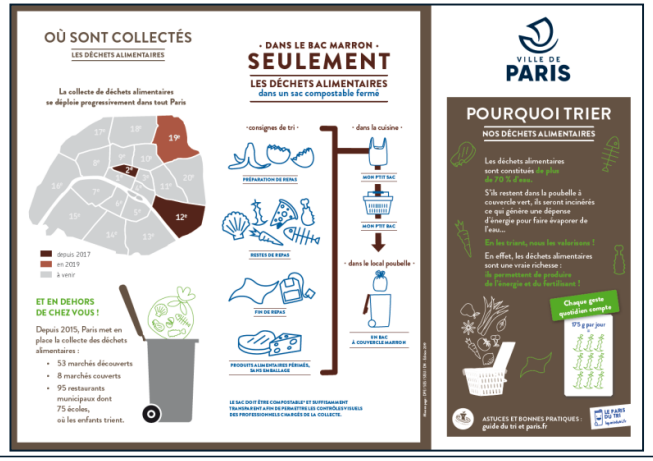

Merci de votre attention